

Regards d'Ambert

Février 2020

Numéro 3

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

• LA VIE - LA VILLE - L'AVENIR •

Solidarité

Des "Petits frères"
face à l'isolement

Page 3

Portraits

Ils ont choisi de
s'installer à Ambert

Pages 6-7

Culture

Les moulins à papier
à l'UNESCO ?

Page 10

EMPLOI

Un atout de territoire !


Ambert

Le Sommaire

Solidarité - p. 3

- Les Petits frères des pauvres face à l'isolement

Les Actus - p. 4 et 5

- Un nouveau scanner pour l'hôpital
- Élections municipales : infos pratiques avant le scrutin
- Église Saint-Jean : restauration du déambulatoire

...

Portraits - p. 6 et 7

- Nouveaux arrivants, ils se sont installés à Ambert

Emploi - p. 8 et 9

- Pôle emploi : rencontre avec son nouveau directeur
- La Mission locale accompagne 806 jeunes

Culture - p. 10 et 11

- Moulins à papier : vers une reconnaissance UNESCO ?
- Le cabinet de curiosités, qu'est-ce que c'est ?

Sports - p. 12

- Julien Garcia, dans la force de l'âge
- Camille Chassaing s'ouvre les portes de la boxe thaï

Dans l'œil des internautes - p. 13

Au Conseil municipal - p. 14

- Retour sur les délibérations

Expression des élus - p. 15

Regards d'Ambert • N° 3

Magazine d'information de la Ville d'Ambert

Mairie d'Ambert • Service communication

Boulevard Henri IV - 63600 Ambert

Tél. : 04 73 82 07 60

www.ville-ambert.fr

• **Directrice de publication et responsable de la rédaction** : Myriam Fougère

• **Rédaction** : Service communication avec le concours des services municipaux

• **Photographies** : Mairie d'Ambert et archives ;

Page 4 : Richard Villalon - 123RF ; Page 8 : Mission locale Livradois-Foréz ;

Page 10 : Club photo Instant et Lumière et DR ; Page 11 : Marc Listrat ;

Page 12 : Julien Garcia.

• **Impression** : Improvison - Ambert

• **Maquette et réalisation** : Service communication - Mairie d'Ambert

• **Diffusion** : La Poste

• **Tirage** : 3.600 exemplaires

• **Dépôt légal** : à parution

• **ISSN** : 2650-6874

À nos lecteurs

À l'approche des élections municipales et dans l'esprit d'un respect strict des dispositions légales concernant la communication en période pré-électorale, la Ville d'Ambert a fait évoluer le contenu du troisième numéro de son magazine "Regards d'Ambert".



Myriam FOUGÈRE

Maire d'Ambert

Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Édito

Chères Ambertoises, Chers Ambertois,
C'est avec beaucoup d'émotions que je vous présente ce numéro 3 du magazine Regards d'Ambert. Un magazine qui s'intéresse aux gens de la commune, à leurs actions, à leurs projets, à leurs engagements. Un magazine qui s'attache à parcourir tous les domaines de la vie quotidienne des habitants :

La santé : un scanner à l'hôpital d'Ambert pour qu'enfin la population de ce territoire bénéficie d'un accès aux soins équitable.

La solidarité : retour sur le premier repas de Noël organisé par l'association "Les Petits frères des pauvres" à l'école Henri Pourrat.

La vie citoyenne : des informations pratiques avant les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

La culture : tout savoir sur le cabinet de curiosités et sur la demande de reconnaissance UNESCO de l'emblématique moulin à papier "Richard de Bas".

La vie professionnelle : à la rencontre de Pôle emploi et de la Mission locale, deux services de proximité au bénéfice de l'économie du bassin.

Et des portraits : de nouveaux arrivants qui ont choisi de rester à Ambert et des sportifs qui portent haut les couleurs de notre commune !

Je souhaiterais revenir sur ce qui fait la force d'une communauté... Certes, il y a le portage politique – et je ne doute pas que beaucoup de propositions vont circuler dans les prochaines semaines – mais aussi la liberté citoyenne. Deux choix s'offrent à nous dans les relations humaines :

L'adversité, c'est considérer l'autre comme un adversaire.
L'altérité, c'est considérer l'autre comme un contributeur.

Soyons donc ainsi, comme les personnes rencontrées au fil de ces pages, dans une dynamique de projet, au service de l'Entente sociale.

« La vérité appartient à ceux qui la cherchent et non à ceux qui prétendent la détenir ». (Nicolas de CONDORCET)

Et n'oubliez pas : vous êtes formidables !



Initiée par 4 membres fondateurs, l'équipe locale des Petits frères des pauvres a bien grandi et compte aujourd'hui 16 bénévoles.

FAIRE FACE À L'ISOLEMENT

Les Petits frères des pauvres visitent les personnes seules et sans famille.

Présente depuis 2011 à Ambert, l'association reconnue d'utilité publique rend visite à 15 personnes, à domicile ou en établissement spécialisé. Pour la première fois en 2020, elle accompagnera un groupe en vacances et offrira ainsi quelques jours de rupture avec un quotidien parfois difficile.

C'est un travail de l'ombre que s'évertue à poursuivre inlassablement l'association des Petits frères des pauvres depuis 1946, suite à l'impulsion donnée par son fondateur, Armand Marquiset. À Ambert, l'équipe d'action a vu le jour en 2011 : **de 4, elle est passée à 16 bénévoles et rend visite à 15 personnes n'ayant plus de lien avec leur entourage familial et amical**, domiciliées sur le secteur d'Ambert et ses communes proches. Ces bénévoles, vous les avez peut-être déjà croisés sur le marché du jeudi, vous proposant une rose à offrir à un ou une aîné(e) de votre entourage, lors de la Journée internationale des personnes âgées.

Ce geste simple participe à créer ou à entretenir les relations avec nos aînés. Et c'est là toute la vocation de cette association caritative : « *Les personnes accompagnées par nos bénévoles nous ont été signalées par les assistantes sociales, des voisins ou par d'autres structures qui proposent des services à la personne, détaille le responsable d'équipe Claude Multier. Ensuite c'est à nous de prendre le relais et de contacter ces*

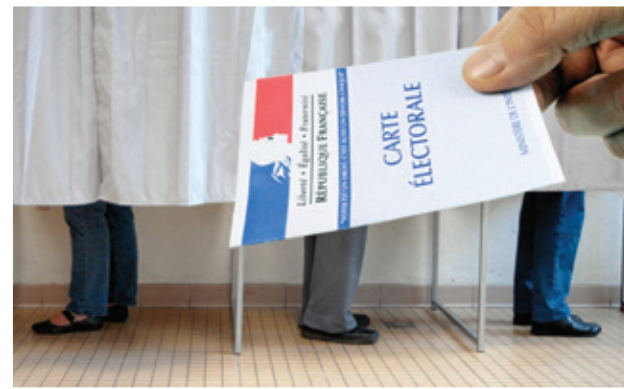
personnes isolées, qui vivent parfois dans la précarité. Notre commission se réunit pour étudier chaque situation, définir les modalités et la fréquence de nos visites ».

Ces dernières rythment la vie de l'association qui organise aussi des permanences, goûters en EHPAD, excursions et pour la première fois à Ambert le 25 décembre dernier, un repas de Noël solidaire, auquel ont participé 45 personnes accompagnées par l'association et les bénévoles. Le groupe ambertois s'apprête à vivre une autre première en 2020 : en partenariat avec l'équipe de l'Ondaine, il profitera d'un séjour dans l'une des Maisons de vacances gérées par l'Association de gestion des établissements des Petits frères des pauvres. Une initiative supplémentaire pour offrir dignité et lien social à ceux qui en manquent. ■

Les Petits frères des pauvres - Ambert

3 rue de Goye - 63600 Ambert

Permanences : mardi et jeudi 9h à 12h, vendredi 15h à 17h.



Élections municipales.

Les infos pratiques avant le scrutin des 15 et 22 mars

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars puis le dimanche 22 mars pour les communes où un second tour de scrutin sera nécessaire. Les électeurs conformément inscrits sur les listes électorales choisiront, à cette occasion, leurs nouveaux conseillers municipaux et communautaires.

À Ambert, 4 bureaux de vote seront ouverts entre 8h et 18h :

1. Mairie ronde (boulevard Henri IV),
2. École maternelle (17 rue Saint-Joseph),
3. Groupe scolaire Henri Pourrat (17 rue Blaise Pascal),
4. Mairie d'accueil (41 bd Henri IV - bureau déplacé en raison de l'inaccessibilité de la Maison des Jeunes).

Pour pouvoir voter, les électeurs devront se munir d'une pièce d'identité et de leur carte électorale.

Le vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale le jour du scrutin, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous, en établissant une procuration. Selon la commune où est situé son domicile ou son lieu de travail, le mandant – c'est-à-dire celui ou celle qui ne pourra pas aller voter – doit se rendre :

- . au tribunal d'instance,
- . au commissariat de police,
- . à la brigade de gendarmerie (26 rue Lafayette – 63600 Ambert).

S'il n'y a pas de date limite pour établir une procuration, il est vivement conseillé de se présenter suffisamment tôt auprès des services compétents, notamment en raison du nombre important de sollicitations pour ce genre de démarches, à l'approche du scrutin.

Don du sang. En 2020, les collectes au gymnase H. Joubert

En raison des travaux en cours à la Maison des jeunes, les dernières collectes de sang organisées à Ambert par l'Établissement français du sang et l'association pour le Don de sang bénévole ont été transférées au gymnase Henri Joubert (rue Pierre de Coubertin). Ce sera également le cas pour toutes les collectes organisées en 2020 : les lundis 2 mars, 4 mai, 10 août, 12 octobre et 14 décembre prochains*.

* Dates fixées sous réserve de modifications.

Établissement français du sang
à Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 15 20 20

Un nouveau site internet pour l'abattoir municipal



L'abattoir d'Ambert, dont la gestion et l'exploitation ont été confiées à une régie municipale, vient de mettre en ligne son site internet : www.abattoir-ambert.fr. Un gage de visibilité bien sûr, mais aussi un moyen de promouvoir la filière viande locale, grâce à la place en ligne "Acheter de la viande locale", qui met en avant les circuits courts.

Abattoir
d'Ambert

Tél. : 04 73 82 12 94

Mail : abattoir.ambert@gmail.com

Retrouvez le personnel du CIAS en Mairie d'accueil

Pour améliorer ses conditions d'accueil, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) a changé d'adresse. Vous retrouverez désormais ses équipes dans les locaux de la Mairie d'accueil, 41 boulevard Henri IV à Ambert.

Horaires d'ouverture au public :

- . Lundi et jeudi de 9h à 12h,
- . Mardi et vendredi de 13h à 16h,
- . En dehors de ces horaires sur rendez-vous.

CIAS

Tél. : 04 73 82 07 60

Mail : cias@ambertlivradoisforez.fr



Le déambulatoire est une galerie qui entoure le chœur de l'église Saint-Jean.

Église Saint-Jean. La restauration du déambulatoire a besoin de votre soutien

La commune d'Ambert, propriétaire de l'édifice et maître d'ouvrage du projet de restauration, a ouvert une souscription auprès de la Fondation du patrimoine pour engager une intervention sur le déambulatoire de l'église Saint-Jean. Victime d'infiltrations et d'effondrement d'éléments de voûte, cette partie de l'édifice a dû être interdite au public. Les travaux de restauration nécessaires seront encouragés par vos dons. Ils visent, à terme, à garantir la pérennité du monument, et à rouvrir l'accès à cette zone de l'église.

Pour en savoir plus sur le projet et faire un don, rendez-vous sur le site internet de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/60102

Assainissement collectif : un nouveau secteur sera raccordé

Suivant les directives de la Carte communale d'assainissement collectif, la Commune d'Ambert a engagé des travaux sur les réseaux d'assainissement des villages de La Brugette et La Chardie. Après Valeyre ou Rodde, de nouvelles habitations seront reliées au tout-à-l'égout, ce qui représente 180 équivalents-habitant (unité de mesure utilisée pour évaluer la capacité d'une station d'épuration). Les travaux, lancés à la fin du mois d'octobre 2019, concernent à la fois les réseaux d'eaux usées, eaux pluviales et eau potable.

Se succèdent ainsi la pose de réseaux – pour un total de 7km linéaires ! – la pose de 122 regards de visite, la création ou reprise de 109 branchements ou encore la réalisation de 2 chambres de sectorisation. S'en suivra la création d'une station d'épuration dédiée à ce secteur et le raccordement des habitations, pour une prévision de fin de chantier fixée à mars 2021.

Par ailleurs, la Commune a lancé, courant janvier, une étude qui permettra d'établir un diagnostic précis des réseaux d'assainissement et eaux pluviales de la commune. Un état des lieux qui servira de base pour engager un programme pluriannuel d'investissement, afin d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble des réseaux collectifs de la commune.

Hôpital : le nouveau scanner est arrivé

Livré en février et opérationnel le mois prochain, le nouveau scanner du Centre hospitalier d'Ambert va apporter un nouveau service à la population sur notre bassin de santé.

Il s'agit d'un scanner 64 barrettes permettant des examens spécifiques à toutes les disciplines médicales de l'établissement, pour exploration de la quasi-totalité des pathologies encéphaliques, thoraciques, abdominales et des extrémités. Il sera complété par un PACS (Picture archiving and communication system), un équipement qui permet de transmettre et d'archiver l'imagerie médicale.

Cet investissement vient développer l'activité de radiologie du CH d'Ambert et enrichir un plateau technique d'imagerie moderne et performant, notamment avec l'installation d'un mammographe numérique en juin 2019.

Gestion des forêts : nouvelles aides financières

Les propriétaires forestiers du PNR Livradois-Forez peuvent bénéficier de 70 % de financement pour mettre en œuvre une sylviculture favorable aux paysages et aux écosystèmes. Trois types de peuplements sont concernés par le dispositif Sylv'ACCTES : les sapinières-hêtraies, les forêts résineuses issues de plantation, et les chênaies. Les aides vont jusqu'à 70 % du montant hors taxe des travaux en forêt privée (40 % en forêt publique).

PNR Livradois-Forez

Vianney TAING

Chargé de mission "Forêt-Filière bois"

Tél. : 04 73 95 57 57 - v.taing@parc-livradois-forez.org

Trouvez votre prochain job d'été !



En partenariat avec Pôle emploi et la Mission locale du Livradois-Forez, la Ville d'Ambert organise une nouvelle édition du Forum jobs d'été. Rendez-vous le samedi 29 février, de 9h à 13h30, au Forum jeunes de la Ville d'Ambert et dans le hall de la médiathèque (rue Blaise-Pascal). Les entreprises, collectivités et structures favorisant l'emploi sur notre territoire, viendront proposer leurs offres d'emplois saisonniers.

Les candidats sont invités à venir munis de leur CV !



Portraits de nouveaux arrivants

DES ANTILLES À AMBERT

Passée par la Guyane et la Guadeloupe, la famille Lootgieter est arrivée à Ambert au cours de l'été 2019, avec du travail à la clef et l'envie d'une installation à long terme.



Christelle a obtenu une mutation professionnelle à Ambert. Trois jours ont suffi à David pour trouver un emploi.

Les passerelles entre Ambert et les Antilles sont peu nombreuses, pourtant **Christelle, David Lootgieter et leurs 3 enfants auront vécu dans ces deux territoires français que tout oppose... a priori !** « En fait, précise d'emblée David, nous n'aimons pas la facilité : ici à Ambert, si on veut profiter des paysages en hiver, on sait que ça se mérite : il faudra prendre sa voiture, faire quelques kilomètres et sûrement avoir un peu froid. Sur notre bateau, aux Antilles, c'était la même chose : les conditions de vie au quotidien ne sont pas toujours faciles, surtout quand la météo s'en mêle ». Un état d'esprit de baroudeurs qu'ils revendiquent !

« **Le côté agricole et parfois rustique de ce territoire nous plaît** ».

Au terme de 16 années passées en Guyane puis en Guadeloupe, leur retour en métropole, en 2018, sonnait comme un rapprochement avec leur famille

et la possibilité, pour leur fille aînée, de poursuivre ses études à Clermont-Ferrand. **Après un an dans la capitale auvergnate, le besoin de vivre dans un territoire rural se faisait ressentir** et le Livradois-Forez, qui ne leur était pas totalement méconnu grâce à des attaches familiales du côté de Beurières, fut leur point de chute. « Nous sommes à portée des randonnées que nous aimons beaucoup faire. Le Chemin des papetiers, les jasseries, les myrtilles, les estives... Le côté agricole et parfois rustique de ce territoire nous plaît ».

Une mutation vers un laboratoire d'analyse pour Madame et un emploi dans une entreprise d'emballage et de conditionnement à La Chaise-Dieu pour Monsieur les ont confortés dans leur choix de vie. Et même si les trajets jusqu'en Haute-Loire peuvent devenir pesants, « *ici au moins, on roule !* »

C'est donc sans aucun regret que la petite tribu entend poursuivre son installation et sa vie dans le Livradois-Forez, avec un nouveau déménagement à la clef. Cette fois, c'est pour s'installer dans une maison et toujours à Ambert ! ■



Installés sur les hauteurs, Eve et Bruce apprécient le cadre préservé du Livradois-Forez et leur proximité immédiate avec les zones boisées alentours.

UNE FIBRE RURALE

Après s'être éloignés des contrariétés liées à leur vie citadine, Eve et Bruce se réjouissent de pouvoir concilier qualité de vie et poursuite de leur activité professionnelle respective, entre chant et informatique.

Il faut prendre un peu de hauteur, quitter le centre-ville d'Ambert et partir en direction du versant forézien de notre commune pour retrouver le nouveau lieu de vie de ces trentenaires. **Leur « désir fort de quitter la ville » les a poussés jusque dans un des nombreux villages d'Ambert, à l'été 2019.** Un éloignement relatif qu'ils recherchaient tant pour la tranquillité, que pour rester à portée des services, commerces du centre-ville... et de la fibre ! « Nous serions venus même sans accès à la fibre mais ça a été une bonne surprise » concède Bruce, qui a pu conserver son activité de développeur informatique et graphiste indépendant, en télétravail.

Ambert présente, à leurs yeux, l'avantage de la position géographique – afin de ne pas trop s'éloigner de leur famille – du prix de l'immobilier et des équipements culturels. Professeur de chant et chef de chœur, Eve poursuit ce métier « compatible avec notre installation à Ambert. On trouvera toujours des gens qui ont envie de chanter ! », sourit-elle. Naviguant entre Ambert, Montbrison et Clermont-Ferrand, Eve s'est adaptée à ces contraintes de déplacement. « C'est une organisation différente, il y a des frais engendrés par l'utilisation de la voiture mais le temps de déplacement n'est pas forcément plus long qu'avant. En ville, on a une fausse impression de proximité et les déplacements en transports en commun

finissent par s'éterniser. Ici, bien sûr, il faut faire des kilomètres mais je suis plus sereine dans ma voiture et il est toujours possible de covoiturer ».

« **Ça remet du concret dans notre vie** ».

Ce qu'ils ont voulu fuir, ce sont les agressions quotidiennes, notamment sonores et le sentiment d'être toujours enfermés. « On avait l'impression d'être systématiquement entre 4 murs : chez soi, dans les transports, au travail et même pour les loisirs », déplore Bruce. Et de poursuivre : **« En ville, l'ambiance a changé, la qualité de vie s'est dégradée ces dernières années. Depuis qu'on est à Ambert, on trouve que les gens sont plus normaux, plus détendus : les codes sociaux sont plus simples ».** Le couple entend revenir à des choses plus essentielles. « On va s'occuper de notre maison avec quelques travaux, faire un potager, aménager l'extérieur... Ça remet du concret dans notre vie et ça permet de se rendre compte de ce que c'est d'entretenir sa maison ou de produire sa nourriture ». Et parfois, il suffit d'un rien pour se décider. Lancée sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle il y a quelques années, Eve avait conservé une image positive de l'Auvergne. Les voici désormais installés en plein cœur de la région ! ■

LA MISSION LOCALE DU LIVRADOIS-FOREZ

Elle accompagne 806 jeunes et a permis 323 immersions en entreprise



Un groupe de 8 jeunes a participé au concours national "Je filme le métier qui me plaît", mettant à l'honneur le métier de grutier. Un Clap de Bronze leur a été remis, lors de la cérémonie organisée au Grand Rex, à Paris.

La Mission locale du Livradois-Forez propose un accompagnement global et individualisé des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, avec un référent unique et en intervenant sur plusieurs axes : l'orientation, la formation, la mobilité et la santé avec, pour finalité, l'accès à l'emploi.

Pour accompagner ce public, la Mission locale met en œuvre la Garantie jeunes : ce dispositif-phare, financé par l'État et dont bénéficient 110 jeunes par an sur notre territoire, prend la forme

d'un accompagnement intensif et personnalisé alternant entre des ateliers collectifs à la Mission locale et un suivi individuel renforcé vers l'autonomie et l'emploi, complété par une allocation mensuelle durant un an.

Parallèlement, plusieurs actions sont mises en place à l'initiative de ce service public de l'emploi. Citons pêle-mêle la création d'outils innovants autour de l'orientation professionnelle grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont un Escape game conçu sur mesure par l'équipe de la Mission locale, afin de sensibiliser les jeunes de manière originale aux métiers de l'industrie ; le partenariat renforcé avec les Missions locales du Puy-de-Dôme et du Cantal, illustré cette année par des échanges inter-Missions locales autour de la découverte des métiers qui recrutent et des spécificités propres à chaque territoire. La Mission locale d'Ambert a ainsi organisé la visite d'une entreprise de tresse, Gauthier Fils, pour les conseillers des Missions locales auvergnates ; la mise en œuvre pour la 4^e année consécutive de l'action "Auvergne Tremplin Santé" qui a permis à 10 jeunes suivis par la Mission locale de participer à des activités physiques encadrées par un éducateur sportif. ■

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30,
- Le mardi : 13h30 - 17h30,
- Le vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h30.



Mission locale du Livradois-Forez

16 avenue Maréchal Foch - 63600 Ambert
Tél. : 04.73.82.05.88 Mail : missionlocaleambert@outlook.com
www.missionlocaleambert.com

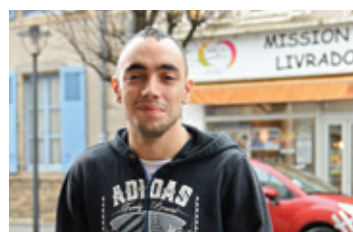
ALIX
22 ans
Ambert



"Après avoir quitté l'école, je souhaitais travailler rapidement et avoir mon indépendance. L'accompagnement de la Mission locale m'a permis de m'orienter vers le métier d'auxiliaire de vie".

Engagée en CDI par l'APAMAR depuis le mois d'octobre dernier, Alix a profité de la Garantie jeunes entre 2018 et 2019, pour déterminer son projet professionnel et bénéficier d'une aide pour l'accès à un logement autonome. Elle s'est ainsi tournée vers le GRETA pour préparer la Mention complémentaire Aide à domicile, avant de pouvoir faire son entrée dans la vie active.

YOANN
22 ans
Doranges



"La Mission locale a été d'une grande aide pour me réorienter et accéder plus rapidement au monde de l'emploi. Elle fait le lien entre les jeunes et les entreprises, ce qui est appréciable".

Après un Bac ES et une expérience dans l'armée, Yoann s'est inscrit à la Mission locale. Entre mai 2017 et janvier 2019, il a occupé différents postes dans la restauration et la grande distribution. Depuis, le dispositif Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), lui a permis de décrocher un contrat d'apprentissage au restaurant "La Clairière" à Chambon-sur-Dolore.

CHRISTOPHE MONDIÈRE, DIRECTEUR PÔLE EMPLOI THIERS - AMBERT

En poste depuis septembre 2019, le nouveau directeur porte un regard sur les particularités du marché de l'emploi local, entre prédominance de l'industrie et employabilité des plus de 50 ans.



Avec 1.917 personnes inscrites à Pôle emploi toutes catégories confondues (dont 1.054 en catégorie A - chiffres sept. 2019), Ambert et son territoire font plutôt figure de bons élèves en matière de taux de chômage, comparativement aux autres secteurs du Puy-de-Dôme. Parmi le millier de personnes sans aucune activité, 40% ont plus de 50 ans et « souffrent de toutes les réticences que peuvent avoir les entreprises à embaucher cette tranche d'âge », relève Christophe Mondière.

Pour y faire face, Pôle emploi encourage le retour et le maintien dans l'emploi de ces personnes via des incitations à destination des entreprises et propose aux demandeurs d'emploi des solutions en matière de formation, d'allocation d'aide au retour à l'emploi, d'aide à la mobilité, etc.

« Chacun a pris conscience qu'on ne peut pas rester seul dans son coin ».

Ce constat tranche avec une autre problématique locale bien connue : nos entreprises recrutent et peinent, sur certains postes et compétences, à trouver rapidement une main d'œuvre qualifiée. « C'est particulièrement vrai pour l'industrie, le plus important pourvoyeur d'emplois, qui est associée à une image négative ». Aussi, l'opération "1 Semaine pour 1 emploi" en octobre 2019 ciblait spécifiquement ce secteur. « Nous avons projeté des vidéos sur ces métiers qui recrutent, avant une rencontre avec les employeurs. Ça permet de faire tomber les clichés », se réjouit le directeur de

Pôle emploi. Autres secteurs, le sanitaire et social ainsi que les services à la personne « proposent beaucoup d'offres. Grâce aux hôpitaux, aux EHPAD, on constate une augmentation des opportunités d'emploi, même si ce ne sont pas toujours pour des contrats à temps plein ». Sur ce marché de l'emploi local, la place de l'intérim est prépondérante : « Pour les entreprises, c'est une soupape qui s'ajuste en fonction de l'activité. Il faut le voir comme une clef d'entrée vers des emplois plus qualifiés et plus stables ».

Quels que soient les secteurs concernés, la mobilité reste une problématique importante, de même que la difficulté à faire revenir une population jeune sur notre région. Face à ce constat, le nouveau directeur se dit agréablement surpris par la coopération efficace qui s'est installée sur le territoire, entre toutes les structures qui peuvent apporter leur pierre à l'édifice. « Chacun a pris conscience qu'on ne peut pas rester seul dans son coin ». Formation, mobilité, accompagnement personnalisé, financement : « Il est appréciable de voir que tous s'appuient sur ce qui est en leur pouvoir pour favoriser le retour vers l'emploi ». ■

Le 23 mars se déroulera, à la Maison du Parc de Saint-Gervais-sous-Meymont, une nouvelle édition du Printemps de la Création. Informations et conseils pour faire face aux étapes de la création d'entreprise.

Inscriptions à : creation-thiers-ambert.63021@pole-emploi.fr

EN BREF

Territoires d'industrie

THIERS - AMBERT - MONTBRISON

Le programme "Territoires d'industrie" est une initiative nationale pilotée par les Régions. Elle met en œuvre une stratégie de reconquête industrielle pour le développement des territoires. Comme 17 autres secteurs en Auvergne-Rhône-Alpes, le Territoire d'industrie Thiers - Ambert - Montbrison, récemment défini, veut conforter son industrie attractive et permettre aux projets industriels de se développer sur place. Mais cette industrie se voit confrontée à plusieurs enjeux : le manque de main d'œuvre qualifiée, le déficit d'attractivité, la capacité d'innovation et l'accessibilité des services dont les entreprises ont besoin pour se développer. Ce dernier défi est d'ores et déjà engagé par l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, qui souhaite devenir l'interlocuteur privilégié et unique des dirigeants, afin de répondre à leurs interrogations portant sur les dispositifs d'aide, les évolutions réglementaires et juridiques, la veille technologique ou l'observation de la concurrence...

Tresse Industrie

UNE RÉCOMPENSE POUR LA GAMME EMIPROTEC

Tresse Industrie, société du groupe Texprotec, entreprise industrielle spécialisée dans les solutions de gaines de protection de câbles, de tuyaux et de tresses de conduction, basée à Ambert depuis 6 générations, a été récompensée à l'occasion de la 14^e édition des Trophées de l'Innovation organisée par Bref Eco. Lauréate dans la catégorie "Industrie", Tresse Industrie a été primée le 19 décembre pour sa stratégie d'innovation et notamment pour la gamme Emiprotec, solutions de blindage électromagnétique dédiée aux acteurs de la mobilité électrique et hybride.

Groupe Joubert

DES CHÂÎNES À NEIGE ENFIN PRATIQUES À INSTALLER

Parmi plus de cinquante entreprises en lice pour les Trophées des entreprises du Puy-de-Dôme, le groupe Joubert a retenu l'attention du jury pour concourir dans la catégorie "Innovation". Le groupe basé à Ambert s'est démarqué grâce à la conception et la fabrication de chaînes à neige, sous la marque Polaire, une gamme de produits mettant en valeur la praticité et la rapidité de son installation. Les Trophées des entreprises se sont tenus à Clermont-Ferrand le 13 février : nous n'en connaissons pas les lauréats, à l'heure d'écrire ces lignes.

MOULIN RICHARD DE BAS



Le long du ruisseau de Lagat, Richard de Bas est le dernier moulin à papier en Auvergne.

Un réseau de moulins européens, dont Richard de Bas, engage une candidature à l'UNESCO.

À l'initiative de moulins à papier situés en Pologne et en République Tchèque, un réseau européen se met en place, dans le but de faire reconnaître par l'UNESCO le caractère exceptionnel de ces précurseurs de la papeterie artisanale, toujours en activité.

Après la Chaîne des Puys - Faille de Limagne, le Puy-de-Dôme pourrait-il compter un nouveau site figurant au patrimoine mondial de l'UNESCO ? C'est ce qu'espère notamment Sylvain Péraudeau, directeur du Moulin Richard de Bas ! **À ceci près que ce nouveau dossier est destiné à faire reconnaître le caractère remarquable de plusieurs moulins à papier**, dans l'objectif d'obtenir une nomination en série : Velke Losiny (République Tchèque), Homburg (Allemagne), Richard de

Bas et Duszynki-Zdrój (Pologne). C'est le dernier cité qui s'est d'abord engagé dans la démarche – et qui la porte désormais – avant de prendre contact avec ses voisins européens et notamment Richard de Bas, il y a maintenant un an et demi. « *La vocation de ce réseau de moulins est de s'agrandir jusqu'à compter 7 voire 8 membres*, précise Sylvain Péraudeau. *Il faut impérativement que les moulins soient toujours en activité, qu'ils aient un mode de fabrication artisanal et que ce soit des lieux qui ont toujours eu cette vocation papetière* ».

« **Il faut impérativement un mode de fabrication artisanal** ».

Dans ce cadre, les atouts du moulin ambertois sont nombreux : **un caractère d'ancienneté unique (la plus ancienne trace retrouvée date de 1463), un savoir-faire toujours perpétué et des reconnaissances comme le classement aux Monuments historiques et à l'Inventaire des métiers d'art rares.**

Un représentant polonais est venu à Ambert pour se faire confirmer ces atouts, lors d'une visite du moulin à l'été 2019. Pour accompagner cette candidature, le réseau des moulins peut compter sur l'appui du professeur Boguslaw Szmygin, de l'ICOMOS Pologne. Au terme de la démarche de candidature, cette organisation non-gouvernementale émettra un avis susceptible d'aiguiller l'UNESCO dans sa décision. Le dépôt du dossier ne devrait pas intervenir avant 2023-2024. En attendant, le Moulin Richard de Bas va s'attacher à fournir une analyse comparative et un plan de management. Un travail conséquent de recherches et de rédaction, qui occupera Sylvain Péraudeau et les amis du Moulin ces prochains mois. « *Fin 2020 ou début 2021, le périmètre sera défini et le nombre de moulins concernés sera établi. Quoi qu'il en soit, il nous faudra un soutien fort de la part des institutions politiques locales, régionales voire nationales* ». ■



Les moulins de Duszynki-Zdrój (Pologne), Velke Losiny (République Tchèque) et Homburg (Allemagne) accompagnent Richard de Bas dans la démarche.

LE CABINET DE CURIOSITÉS, QU'EST-CE-QUE C'EST ?



Les ateliers sont encadrés par les enseignants des deux établissements.

Depuis le début de l'année scolaire, le thème du cabinet de curiosités rapproche écoliers et lycéens autour d'un travail de création artistique. Ils exposeront leurs œuvres au mois de mai, à Ambert.

Présentés sous la forme de pièces ou de meubles, les cabinets de curiosités étaient, à partir de la Renaissance, de petits musées qui permettaient de faire découvrir au plus grand nombre des objets remarquables ou nouvellement découverts, en provenance de pays souvent lointains. C'est sous cet étendard que le groupe scolaire Henri-Pourrat et le lycée Blaise-Pascal à Ambert ont entamé un rapprochement par le biais de la création artistique. Les élèves de CP-CE2 et CM1 d'un côté, les lycéens en 1^{re} Gestion administrative de l'autre, se sont rapidement mis d'accord sur **trois axes de travail, pour autant de thématiques : "la forme libre" avec les bouchons de flacons de parfum, "l'habillage : du banal au sublime" avec un travail sur le mobilier et "la légèreté" avec des réalisations de luminaires**. « *La démarche doit permettre à ces élèves de devenir créateurs ou plutôt designers d'objets mais également de*

travailler sur la scénographie du lieu d'exposition et la communication graphique », précise Marc Listrat, professeur au lycée ambertois. Et pour cause, une exposition viendra conclure ce travail et permettre à tout un chacun d'en découvrir le résultat, en mai, au Passage Kim en Joong (ancien Tribunal d'instance - Place Charles-de-Gaulle à Ambert).

« **Faire prendre conscience que leur créativité n'a aucune limite** ».

En collaboration avec deux enseignantes du groupe scolaire, Annick Courtine et Cécile Roussel, Marc Listrat se félicite d'une expérience qui se révèle enrichissante : « *Nous tentons de leur faire prendre conscience de ce qui existe déjà en termes de design mais surtout que leur créativité n'a aucune limite. Étonnamment, ce ne sont pas toujours les élèves les plus âgés qui sont les meneurs du projet* ». Tous ont bien intégré que le résultat dépendrait notamment de ce souci de qualité qui doit émaner de leur travail. « *On différencie cela des arts plastiques. On souhaite vraiment proposer une exposition sur le design, ce qui n'est pas habituel à Ambert* ».

Pour ponctuer cette démarche créative, **les élèves du CAP Assistant technique en milieux familial et collectif (ATMFC) se sont lancés dans un travail de design culinaire**, afin que le buffet du vernissage de l'exposition prenne également en compte une dimension artistique.

CINÉMA LA FAÇADE

182 films projetés et des surprises

Avec 23.905 entrées en 2019, le cinéma d'Ambert continue de tirer son épingle du jeu et conserve un niveau de fréquentation très proche de celui de 2018. Les mois de décembre et de février (14 et 11% des entrées) ont été les plus plébiscités alors que, logiquement, le samedi et le dimanche voient passer le plus grand nombre de spectateurs (24,3 et 23,7%). Parmi les 182 films projetés sur l'année 2019, **"Le Roi Lion" remporte le match des entrées (1.887), en dépit de sa projection au mois d'août, période traditionnellement marquée par une fréquentation moins importante**. Suivent *"Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ?"* (1.347 entrées) et *"Au nom de la terre"* (1.208 entrées). Boudé dans les



salles parisiennes, le film d'Édouard Bergeon, qui met en lumière la détresse du monde agricole, a été plébiscité dans les cinémas des villes moyennes et en milieu rural, lui permettant de totaliser 1,7 million d'entrées.

Ils ont été sacrés vice-champions du monde en 2019. Quels défis en 2020 ?

CAMILLE CHASSAING S'OUVRE LES PORTES DE LA BOXE THAÏ



Depuis sa médaille d'argent obtenue à Milan, Camille Chassaing voit s'ouvrir les portes des grands événements de sa discipline.

Entre galas et compétitions officielles, le calendrier 2020 de Camille Chassaing s'annonce chargé. Ses succès récents lui ouvrent de nouveaux horizons, elle qui est bien décidée à poursuivre sur le chemin de la compétition, au rythme de 7h d'entraînement par semaine, sans compter la course à pied. **Le premier déclin de sa jeune carrière arrive avec le titre de vice-championne Auvergne-Rhône-Alpes puis la qualification au championnat du monde de la WFC (World Fighters Corporation).** Accompagnée par Georges Ribeiro, président et entraîneur du Thaï Boxing Club Ambertois, Camille Chassaing est revenue d'Italie avec une médaille d'argent, dans la catégorie des -60kg.

Sa courte défaite lors du combat décisif – seulement 3 points d'écart avec son adversaire – n'a pas altéré sa motivation, bien au contraire. Les 8 et 9 février, elle s'est envolée pour l'Angleterre et les Championnats d'Europe de la WFMC (World Fightsport & Martial Arts Council) avant d'autres compétitions et galas déjà au programme. « On arrive à se faire connaître petit à petit et à être invités sur de nouveaux événements. Les combats auxquels Camille participe nous ouvrent de nouvelles portes et tout s'enchaîne », se réjouit Georges Ribeiro.

Si elle se donne les moyens de ses ambitions en redoublant d'efforts, Camille Chassaing sait que son principal adversaire n'est pas toujours sur le ring : « Le plus difficile à gérer pour moi c'est le stress, bien avant la date de la compétition ». Malgré la fatigue qui découle des séances d'entraînement et voyages, c'est avec une solide détermination qu'elle aborde les prochaines échéances : « Ça ne fait que 3 ans que j'ai repris une licence au club mais j'ai voulu m'y consacrer à fond. Maintenant qu'on a réussi à en arriver là, j'ai envie d'aller au bout », assure-t-elle. ■

JULIEN GARCIA DANS LA FORCE DE L'ÂGE



Passée la soixantaine, Julien Garcia continue de repousser ses limites et espère retourner aux championnats du monde de force athlétique.

« J'arrive à des performances toujours plus élevées et j'en suis le premier surpris. Je suis plus prudent aujourd'hui, j'intègre des exercices d'assouplissement, ce que je n'ai pas toujours fait : ça confirme que l'on apprend à tout âge ». **Auréolé d'un titre de vice-champion du monde à Johannesburg en 2019 (catégorie Master 3 - 93kg),** Julien Garcia se projette sur les échéances 2020 : le championnat de France mi-février à Pontoise en espérant une qualification pour les championnats du monde en octobre, au Canada. Entre-temps, une opération de l'épaule droite sera passée par là : « J'ai déjà été opéré de l'épaule gauche et tout s'est bien passé. Je touche du bois pour que la récupération se passe bien, ce qui me laisserait ensuite 2 mois de préparation ».

Obtenir une nouvelle qualification "aux Mondes" serait l'opportunité de revivre « une très bonne expérience. La partie logistique était impressionnante, se souvient-il. Hébergement, restauration, compétition : tout était regroupé sur un même site, ce qui permet aux concurrents d'être vraiment concentrés sur leur performance ». Une récompense pour celui qui a commencé à s'intéresser à la musculation à l'âge de 30 ans, avant de prendre conscience de ses capacités et de s'engager en compétition 9 ans plus tard. « C'est un long travail de préparation, sur plusieurs années. On ne se réveille pas plus fort, comme ça, subitement. Il faut que ce soit une passion pour garder la volonté et passer outre les moments difficiles ».

À Johannesburg, ses 3 essais par mouvement (squat, développé couché et soulevé de terre) lui ont permis de décrocher la médaille d'argent, juste derrière un concurrent... canadien ! L'occasion est donc belle de s'offrir une revanche, en octobre prochain, sur les terres de son adversaire direct. ■

MÉLODY ET AURÉLIEN PINET

@melody.p63

Le Livradois-Forez est un magnifique terrain de jeu pour les passionnés de course à pied, de randonnée ou de VTT. Au fil des saisons, il nous laisse apprécier ses nombreuses couleurs comme en témoigne cette photo prise un dimanche matin aux Pradeaux.



TANJA BLADECK-HOUWAART

@tbladeckhouwaart

Depuis plus de 15 ans, nous passons nos vacances aux Ballays, à Ambert, dans la maison de nos amis. La nature y est magnifique en toute saison mais l'automne a notre préférence. Lorsque l'agriculteur voisin met ses vaches dans la prairie autour de notre maison, notre plaisir consiste à prendre ce genre de photos originales. Nous pouvons passer une journée entière dans le jardin pour différentes corvées, regarder les vaches, profiter de la vue et boire du vin avec de la Fourme d'Ambert. Nous sommes fiers et reconnaissants d'appeler Ambert "Notre deuxième maison" !



DENIS COUTURIER

@pre_benit

Cela fait 10 ans que je fais la route pour me rendre au lycée d'Ambert et c'est toujours le même émerveillement de découvrir, au détour d'un virage, les ombres bleutées qui indiquent que la neige est tombée. Les sapins semblent plus grands, les sons feutrés, tandis que le lever du jour dévoile progressivement les formes douces d'une nature transformée.



LOUIS ARCIS

@louis_arcis

Prendre de la hauteur sur les terres de mon enfance apporte une dimension presque épique à mes souvenirs de jeunesse. Grâce à la photographie et la vidéo en drone, j'ai changé de regard sur les magnifiques paysages qui m'entourent. La technologie est mon outil pour souligner la poésie d'un relief, de la lumière et d'un instant avant qu'il ne s'échappe.



Au Conseil municipal

> EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

> Conseil municipal du 13 décembre 2019 <

CRÉATION DE LA RÉGIE ABATTOIR

La situation de l'abattoir, en termes de respect des règles d'hygiène et sanitaires, est stabilisée. Un point avec la Direction départementale de la protection des populations permet de constater une nette amélioration. La mise en régie provisoire de l'abattoir et le principe de résiliation du contrat de Délégation de service public (DSP) ont été décidés par le Conseil municipal le 22 novembre 2019. Dans l'attente de l'organisation

d'une nouvelle procédure de délégation de service public, ou du choix d'un autre mode de gestion, il est indispensable de créer une régie dotée de l'autonomie financière. La dotation initiale est constituée des biens et équipements nécessaires à l'exploitation du service d'abattage et de découpe et de 60.000€ mis à la disposition par la collectivité. La régie est administrée par un conseil d'exploitation en application de l'article L.2221-14 du Code général des

collectivités territoriales. Les salariés de la SEAMA verront leur contrat de travail transféré de plein droit, sans aucune modification substantielle, à la date de la création de la régie, en application de l'article L.1224-1 du Code du travail. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la création d'une régie dotée de l'autonomie financière pour gérer et exploiter l'abattoir d'Ambert, à compter du 16 décembre 2019.

> Conseil municipal du 22 novembre 2019 <

MAILLAGE TERRITORIAL DE LA DGFIP

Madame le Maire expose les observations faites par courrier en date du 9 septembre 2019, envoyé par la Communauté de communes ALF à la Direction départementale des finances publiques. Elle explique que la position unanime des élus locaux montre l'attachement de tous les acteurs à leurs trésoreries. La perspective de suppression du centre

de Cunlhat et le déclassement du centre d'Ambert sont vécus comme un mépris à l'égard du territoire.

Il est demandé de reconsidérer ces dispositions afin que le territoire conserve une trésorerie de plein exercice. Madame le Maire déclare qu'il est inadmissible que les collectivités rurales fassent les frais d'une réorganisation au principal bénéfice des grandes collectivités.

Le Conseil municipal, unanime, décide :

- d'approuver les termes du courrier en date du 9 septembre afin de conforter la délibération de la Communauté de communes,
- d'interpeller le ministre de l'Action et des Comptes publics en lui notifiant l'opposition de la Commune d'Ambert à la restructuration envisagée au plan national des services de la DGFIP.

> Conseil municipal du 11 octobre 2019 <

DONATION DE KIM EN JOONG

Kim en Joong, artiste peintre coréen est installé en France depuis 1974. Ses œuvres sont exposées à Angoulême, Chartres et dans le monde entier. C'est en remportant un concours que Kim en Joong se rapproche de l'Auvergne et crée les vitraux de la basilique Saint-Julien de Brioude. Il aura un coup de cœur pour Ambert où il séjourne et travaille pour la

chapelle du couvent dominicain Notre-Dame-de-Layre.

Fort de cet attachement, Kim en Joong a souhaité voir installé sur la commune un espace regroupant plusieurs œuvres majeures de sa collection et souhaite en faire don à la Ville d'Ambert, pour un montant total de 200.000€. En contrepartie, la Commune prend à sa charge les frais d'aménagement de la

salle et les frais d'installation des œuvres.

Le Conseil municipal unanime :

- accepte la donation des œuvres de Kim En Joong, sous réserve de la validation de l'Institut Kim en Joong,
- autorise Madame le Maire à signer l'acte de donation pour le compte de la collectivité, d'assurer les charges correspondantes et de supporter le coût financier de l'acte afférant.

> Conseil municipal du 29 août 2019 <

RECRUTEMENT D'UN MÉDECIN

Le fonctionnement des structures petite enfance oblige les collectivités à s'assurer du concours régulier d'un médecin spécialiste, compétent qualifié en pédiatrie ou, à défaut, de celui d'un médecin généraliste possédant une expérience particulière en pédiatrie. Dans un contexte de difficulté croissante pour le recrutement de nouveaux

praticiens, le Centre hospitalier d'Ambert a proposé à la Commune l'intervention d'un de ses médecins pédiatres au sein de la crèche municipale d'Ambert.

La réglementation permet de retenir cette candidature sous réserve de l'accord préalable du Conseil départemental du Puy-de-Dôme (service de la Protection maternelle et infantile). Concrètement, ce médecin

interviendra une demi-journée par mois dans les locaux de la structure Pomme de Reinette. Les modalités d'indemnisation négociées seront les suivantes : taux horaire de 41.85€ brut chargé, incluant le déplacement. Madame le Maire propose d'acter le recrutement du Dr Brunel en qualité de médecin de la crèche municipale. Proposition adoptée à l'unanimité.



Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux, sur www.ville-ambert.fr

Expression des élus

Liste "Pour Ambert"

Il y a 6 ans, vous avez choisi notre équipe pour gérer la commune. Ce mandat de proximité a été marqué par les baisses des dotations de l'État, le plafonnement des dépenses de fonctionnement des collectivités, la refonte de la carte intercommunale...

Nous nous sommes engagés à pratiquer une politique communale constructive, participative, proche de la population dans toute sa diversité.

Nous nous sommes engagés à initier, à conduire les projets après avoir pris conseil auprès de spécialistes et des employés communaux auxquels nous adressons notre profonde reconnaissance.

Nous nous sommes engagés à communiquer régulièrement par l'intermédiaire de différents médias, à votre écoute au quotidien.

Nous nous sommes engagés sur un code de bonne conduite dans l'intérêt de la collectivité, et nous l'avons respecté !

Nous sommes fiers et honorés de la confiance que vous nous avez accordée. Soyez-en chaleureusement remerciés ! Une belle aventure humaine.

Myriam Fougère, Guy Gorbinet, Corinne Mondin, Laurent Lamy, Christine Sauvade, Michel Beaulaton, Agnès Pérignon, Johan Imbert, Émilie Faye, Albert Luchino, Marie-Thérèse Berthéol, Éric Chevaleyre, Stéphanie Allègre-Cartier, Marc Cussac, Françoise Ponsonnaille, Nathalie Laville-Andrieux, Marine Fournet, Franck Paul, Marielle Guy, Jean-Charles Boutin, Marie-Thérèse Reyrolle, Jacques Joubert.

Nadine Bost « Agissons pour Ambert »

Ambertoises, Ambertois, 2020 vient de débuter, et je tiens à vous transmettre mes meilleurs vœux, pour une année heureuse sur le plan de votre santé et celle de votre famille. Que 2020 vous permette la réalisation de vos projets professionnels et personnels, que vos enfants vous emplissent de grandes et petites joies simples.

2020 c'est le renouvellement des élus à la Mairie qui souhaitons-le prendra en compte les besoins des Ambertois sans exception :

- Besoins de santé et c'est l'urgence des mois à venir
- Besoins pour les plus jeunes : accueil des tout petits et accueil au centre de loisirs, sans oublier les ados.
- Besoins pour les anciens pour un accès aux soins plus facile, de la prévention, lutter contre la solitude, des logements plus confortables.
- Besoins pour tous pour Ambert plus propre, plus nature, une offre de service de qualité.
- Besoins d'accès à commerces de proximité, à des animations culturelles et de loisirs attrayantes et accessibles.

Belle année 2020 à tous !

Nadine Bost
nadine.bost@orange.fr

Liste "AMBERT, ÉVIDEMMENT"

Chères Ambertoises, Chers Ambertois, C'est avec émotion que nous nous exprimons pour la dernière fois dans ce bulletin municipal.

Tout au long de cette mandature, nous avons essayé de faire entendre nos idées, nos différences afin de donner une autre orientation à la politique municipale mise en place par l'équipe majoritaire qui n'a pas répondu aux enjeux majeurs auxquels est confrontée notre ville.

Toujours l'absence de revitalisation réelle du centre ville et de soutien au commerce ; la confiance pour entreprendre n'est pas rétablie.

Malgré quelques réalisations d'opportunité, n'ont pas émergé de véritables projets pour répondre aux besoins de la jeunesse, des aînés. L'animation et la vie culturelle sont restées bien ternes. Bien que l'on se plaise à vanter nos atouts, quelle politique touristique a été mise en œuvre ? Pourtant le tourisme génère emplois et installation de population nouvelle.

Une gouvernance autoritariste n'a pas facilité les relations avec la communauté de communes, où un dialogue constructif est indispensable pour réaliser la plupart de nos investissements.

Cette période est encore celle des vœux et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année, avec une pensée toute particulière pour les personnes seules et dans la difficulté.

A notre belle ville d'AMBERT, nous souhaitons solidarité intergénérationnelle, dynamisme, renommée, développement et que les prochaines municipales lui apporte une équipe active, réaliste et unie pour relever les défis actuels.

Simone Monnerie, Laurent Courthaliac, Corinne Pegheon, Colette Poinson.
Blog : <http://ambert-initiatives.over-blog.com>

Liste d'opposition « Ambert avec vous »

Le texte de la liste "Ambert avec vous" n'a pas été fourni ou est parvenu après la date prévue.

Conformément au règlement intérieur validé par le Conseil municipal en date du vendredi 18 janvier 2019, il ne peut pas être publié.

AMBERT côté jardin

12^e édition

MARCHÉ AUX PLANTES ET ACCESSOIRES | ATELIERS | RENCONTRES | EXPOSITION | ANIMATIONS

Nouveauté 2020 :
prenez de
la hauteur avec
Mademoiselle Hyacinthe
et Cie – Ritournelle,
mini grande roue
à pédales.

du 15 au 22
avril 2020

Jardin public Chabrier

Un événement organisé par la Ville d'Ambert.